Nature En Ville

Plan d'action pour le renforcement des trames vertes, bleues et noires locales

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Lille
Services de la collectivité associés : Service parcs et jardins ; Service urbanisme ; Service maintenance des bâtiments ; Service éclairage public ; Service risques urbains ; Service démocratie participative
Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie ; Fonds européen de développement régional (FEDER) ; Métropole Européenne de Lille (MEL)
Partenaires techniques : Bureaux d'études (Biotope, Airele) ; Universités catholique et Lille 1
Date de début du projet : 01/01/2005



OBJECTIFS
Si l'érosion de la biodiversité a été très forte au cours du siècle passé, les suivis naturalistes réalisés sur la ville montrent un patrimoine naturel d'une richesse insoupçonnée mais menacée. Dès 2010, la collectivité a adopté un plan Biodiversité principalement axé sur la connaissance, la recherche et la pédagogie. En 2013, une étude des réseaux écologiques a permis d'identifier plus finement les enjeux de préservation des milieux du territoire.

MESURES MISES EN ŒUVRE
Dans la continuité de sa politique en faveur de la biodiversité, la ville s'empare des questions des trames vertes, bleues et noires par son plan d'actions qui s'appuie sur plusieurs axes :

1. Une offre paysagère étagée de l'échelle du micro-habitat à l'échelle métropolitaine qui contribue à la mobilité du vivant (dont les habitants) :

- en reconnectant le territoire lillois aux grands sites métropolitains : dans son avis rendu sur le PLU2, la ville demande une plus grande opérationnalité de l'OAP trame verte et bleue et la matérialisation de la reconnexion du cœur de ville vers les grands espaces métropolitains périphériques par la vélo-route ;
- en levant les fragmentations sur le territoire avec une étude en cours sur le front nord ;
- en repensant l'offre de square de quartiers souvent déconnectés et insuffisamment qualifiés. 12 ha de parcs urbains de proximité ont été créés ou requalifiés depuis le début du mandat ;
- en développant la place du végétal sur le domaine public comme privé, composante majeure de paysagement et de résilience urbaine : mise en place de coefficients de biotope incitatifs, politique de plantation d'arbres (300 arbres plantés en 2017, objectif de 5 000 arbres sur le mandat), d'arbustes et de végétaux, opération « verdissons nos murs » et « permis de végétaliser », création de jardin partagés, en bacs, les chantiers de plantation…

2. La création d'une dynamique d'usages et d'appropriation des espaces de nature via une offre de services et d'animations. Par exemple il est proposé d'associer aux espaces verts des possibilités sportives, culturelles ou de loisirs (parcours sportifs, vergers de maraude, boîtes à livres) en complément des temps forts et actions de sensibilisation à la nature. Parallèlement, des ateliers participatifs seront organisés dans chaque quartier au sujet des trames vertes, pour proposer la mise en réseau des espaces au service des usages et des déplacements
3. Le développement et le renforcement du patrimoine naturel du territoire, par une gestion écologique des espaces de nature (zéro phyto, taille douce, fauche, bois mort, fleurissement durable…) ; par des actions pour renforcer la fonctionnalité des corridors écologiques comme la création d'un réseau de mares, la renaturation de 5 km de berges, l'aménagement de 11 sites souterrains pour les chiroptères, la restauration d'habitats naturels, la remobilisation de banques de semences… ; l'identification de 20 espèces cibles (faune/flore) dont le maintien répond à de forts enjeux environnementaux, éthiques et pédagogiques, pour lesquelles des plans d'actions spécifiques sont en cours d'écriture.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Relancés par l'écologue municipal dès 2005, la comparaison des inventaires à ceux du début du XXe siècle attestent d'une érosion extrêmement forte de la biodiversité avec la perte des espèces patrimoniales au cours du siècle passé. Depuis, les efforts engagés sur les milieux ont permis un retour ou l'apparition de certaines espèces.

Flore : 14 espèces ont fait leur réapparition depuis 2002, dont des espèces patrimoniales protégées : Plantain
d'eau à feuilles lancéolées, Jonc subnoduleux… (espèces qui avaient disparu de la vallée de la Deûle)
Faune : 21 espèces de libellules vues, 37 espèces d'abeilles a minima (inventaire encore en cours), 8 espèces de chauves-souris, 171 espèces de papillons de nuit, 13 espèces de criquets et sauterelles, 72 espèces de mollusques, 46 espèces d'oiseaux nicheurs… Retour d'espèces rares ou patrimoniales comme le Martin- pêcheur, le faucon-pèlerin, le Grillon d'Italie…

Coordonnées

Lille
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Robin Fourré, maintenance des espaces verts
rfourre@mairie-lille.fr
Yohan Tison, écologue
ytison@mairie-lille.fr
03 62 26 08 28